

Distr. générale 9 juillet 2024 Français Original : anglais

## Comité contre la torture

## Décision adoptée par le Comité au titre de l'article 22 de la Convention, concernant la communication n° 1027/2020\*. \*\*

Communication soumise par : V. K. et U. K. (représentés par un conseil,

Vadim Drozdov)

*Victime(s) présumée(s)* : Le requérant

État partie : Suède

Date de la requête : 31 août 2020 (date de la lettre initiale)

Question(s) de fond : Expulsion vers le Bélarus ; risque de refoulement

Réuni le 19 avril 2024, le Comité, ayant été informé que les requérants avaient quitté le territoire de l'État partie, a décidé de cesser l'examen de la communication n° 1027/2020.

<sup>\*\*</sup> Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Todd Buchwald, Jorge Contesse, Claude Heller, Erdogan Iscan, Peter Vedel Kessing, Liu Huawen, Maeda Naoko, Ana Racu, Abderrazak Rouwane et Bakhtiyar Tuzmukhamedov.



<sup>\*</sup> Adoptée par le Comité à sa soixante-dix-neuvième session (15 avril-10 mai 2024).